

# PARLAN

## Infos Municipalité

n° 11 - 2019



**Parlan**  
ons en I

Communauté de communes  
**Châtaigneraie**  
CANTALIENNE



COMMUNE DE PARLAN  
(CANTAL)



**Mairie de Parlan**

☎ : 04-71-46-12-70

Fax : 04-71-46-12-70

Mail : [mairiedeparlan@orange.fr](mailto:mairiedeparlan@orange.fr)

Site internet : <http://www.parlan.fr>

# SOMMAIRE

	3
Le mot du Maire	6
Le budget	8
Inauguration de la salle multi-activités	12
Travaux d'élagage - agents techniques municipaux - colis de Noël	13
Chemin communal de La Bergonie - voiries	14
La vie scolaire	15
Vie associative	22
Décorations - festival Hibernarock	23
Communauté de communes La Châtaigneraie cantalienne	27
Commémoration de la grande guerre - 11 novembre 2018 (annexe)	32
Infos pratiques	



# ***Le mot du Maire***

Discours prononcé lors de la cérémonie des vœux le 4 janvier 2019

*« Avec tous mes collègues conseillers, je suis particulièrement heureux de vous accueillir nombreux pour la première fois dans cette salle pour la cérémonie des vœux. C'est un peu émouvant car cette salle, c'est un peu l'histoire de la commune et je veux en profiter pour remercier et saluer tous ceux qui ont œuvré à cette très belle réalisation.*

*Pour 2018, nous avons réalisé des travaux de voirie pour 46 500 €, des travaux d'élagage sur les chemins communaux pour 11 000 € et je remercie au passage Jeannot CANAL qui pendant trois semaines a conduit le chantier avec le concours de quelques bénévoles. Travaux qui n'avaient pas été réalisés depuis très longtemps et ils étaient nécessaires. Le volume de bois coupé sera transformé en copeaux.*

*19 252 € ont été investis au multiple rural pour rénover intégralement la cuisine et remplacer l'ensemble des volets de la façade.*

*Nous avons travaillé avec Résintel pour l'équipement de cette salle en bornes wifi pour 6 600 €*

*Le piano de la cantine a été changé pour un montant de 3 342 € et nous avons acheté une voiture électrique pour 15 684 €. Nous avons fait des travaux d'enfouissement du réseau électrique pour 9 757 € (ce qui représente 10 % du montant total, le reste étant pris en charge par le Syndicat Départemental d'Énergie).*

*Ce qui fait un total d'investissement pour 2018 de 110 000 €. Tout ceci s'ajoute à la fin de la réalisation de la salle dans laquelle nous sommes réunis aujourd'hui. Notre commune continue à investir et à se doter d'équipements.*



## ***Voeux de la municipalité (suite)***

*Je voudrais signaler les travaux qui ont été réalisés par la Communauté de communes. L'ensemble de l'éclairage public a été refait à neuf, il n'y a plus aucune lampe supérieure à 100 W, des organes de coupure ont été mis en place pour permettre des économies d'énergie la nuit et favoriser la biodiversité nocturne. Grâce à cela, nous avons bénéficié d'un programme d'investissement pris en charge en totalité par la communauté de communes de 22 000 €, ce qui va générer une économie de près de 5 000 € sur la facture d'électricité, ce qui n'est pas rien.*

*La Communauté de communes nous a accompagné également pour refaire tous les réseaux informatiques de l'école, une école entièrement numérisée avec ordinateurs portables, tablettes numériques livrées ces derniers mois et tableaux interactifs. La qualité de l'enseignement rural n'a rien à envier à l'enseignement avec la technologie présente dans le milieu urbain et nous pouvons en être très fiers.*

*Je voudrais aussi signaler les travaux d'élargissement de la voirie communale au lieu-dit de La Bergonie et le travail exceptionnel et fastidieux réalisé par Michel CANAL et Alain TEYSSEDOU avec la construction d'un mur de soutènement. Ils ont toute notre reconnaissance.*

*Pour ce qui concerne les projets 2019, une priorité sera donnée à la réfection de la couverture de l'église. Nous avons avec tous les élus réfléchis à la sécurisation de la circulation piétonne et routière dans le bourg. Nous allons élargir le trottoir de la boulangerie qui n'est pas aux normes, en créant une voie piétonne vers le monument, des places de stationnement et un abribus à côté de l'église pour apporter plus de sécurité dans notre bourg et éviter ainsi des vitesses excessives.*

*Parmi les projets 2019, il y aura la réalisation d'un parking nouveau situé au Pouget sur des terrains appartenant à la commune, acquis il y a quelques années à la famille Valette. Vingt trois places de parking seront créées, une demande de subvention a été demandée. Et pour répondre aux attentes du corps enseignant, un verger pédagogique sera implanté à proximité.*

*Le Conseil municipal, sous la compétence d'un bureau d'études et de la Communauté de communes, va réaliser une révision de la carte communale. L'enjeu est de faire prévaloir notre ambition à continuer à développer l'habitat dans notre commune avant la mise en place du PLUi en 2021 - 2022. Les règles qui sont très précises consistent à densifier l'habitat en le concentrant au niveau des bourgs. Il reste encore des « dents creuses » qui pourraient être urbanisées. Je voudrais remercier la famille COURNIL d'avoir accepté le principe de faire classer un terrain à proximité du cimetière, la famille LACAZE pour le Puy de la Place et la famille Ols pour une extension du lotissement des Horts qui permettra de recevoir des projets de construction si nous arrivons à notre fin.*



## ***Vœux de la municipalité (suite)***

Je voudrais aussi vous faire part d'un projet sur lequel nous avons peu de prise mais pour lequel nous avons tout intérêt à nous faire connaître. C'est celui du déploiement de la fibre optique dans chacune des maisons. Une troisième phase est en cours de négociation entre le Président WAUQUIEZ et Orange. Elle devrait permettre de couvrir 91 % de la population du Cantal et nous allons essayer de faire en sorte que la commune de Parlan soit bien concernée par cette phase. Nous avons déjà alerté qui de droit pour que nous ne soyons pas oubliés.

Aujourd'hui, c'est aussi et surtout l'occasion de remercier le personnel communal qui apporte une grande satisfaction aux élus et à vous tous par son dévouement et son sens du service public.

L'effectif de notre personnel communal va évoluer en 2019 puisque nous aurons deux départs à la retraite : Michel CANAL et Daniel BUFFET. Un seul poste sera remplacé et nous avons diffusé une offre d'emploi en ce sens. Nous devrions pouvoir recruter dès le mois de février.

Un mot maintenant sur le contexte national avec la mise en place le 15 décembre dernier dans votre mairie d'un cahier de doléances. Un débat peut être organisé si la demande en est exprimée selon le cadre fixé par la Commission nationale du débat public (quatre thèmes).

Le moment est venu pour moi de vous adresser, au nom de la municipalité, nos vœux les plus chaleureux et les plus sincères : des vœux de bonheur, de santé, de réussite en pensant aux personnes qui souffrent, qui sont malades et qui doivent garder de l'espérance. J'ai trouvé deux citations sur le bonheur que je livre à votre méditation :

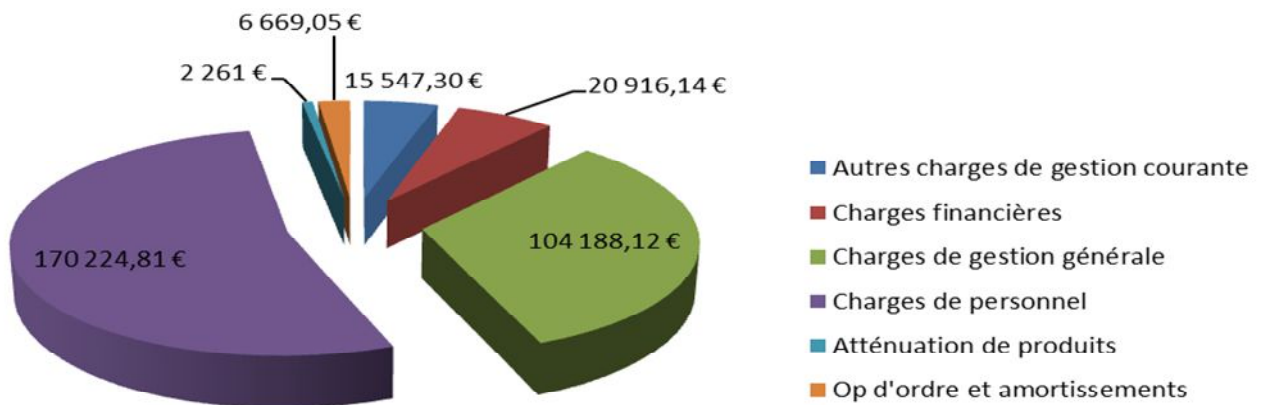
« Le bonheur n'est pas d'avoir ce que l'on désire mais d'apprécier ce que l'on a »

« Le bonheur n'est pas une destination à attendre mais une façon de voyager »

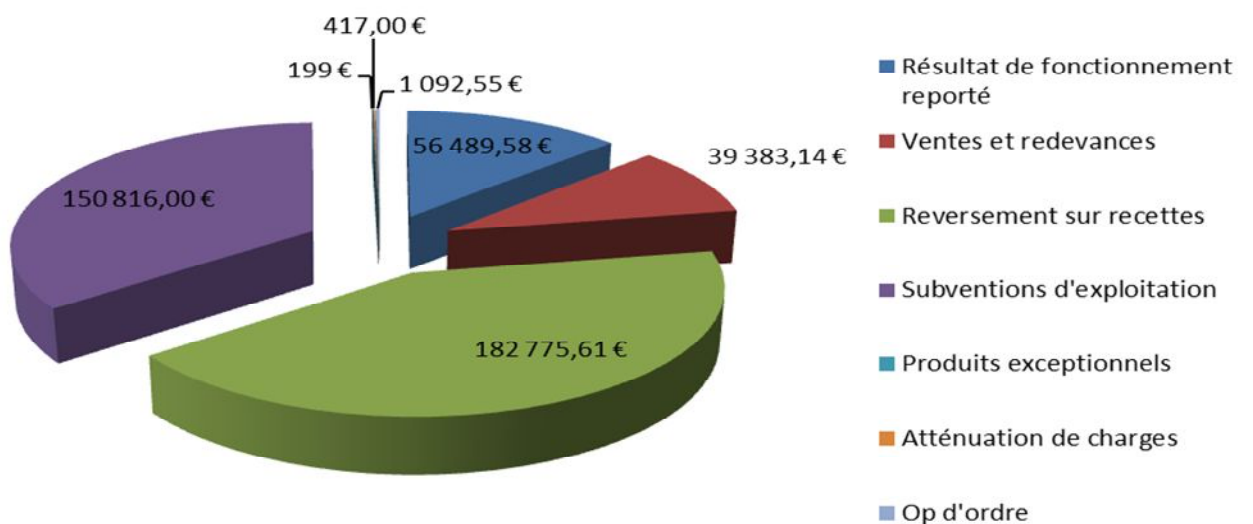
Je vous souhaite un excellent voyage.

# LE BUDGET

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 319 806,42 €

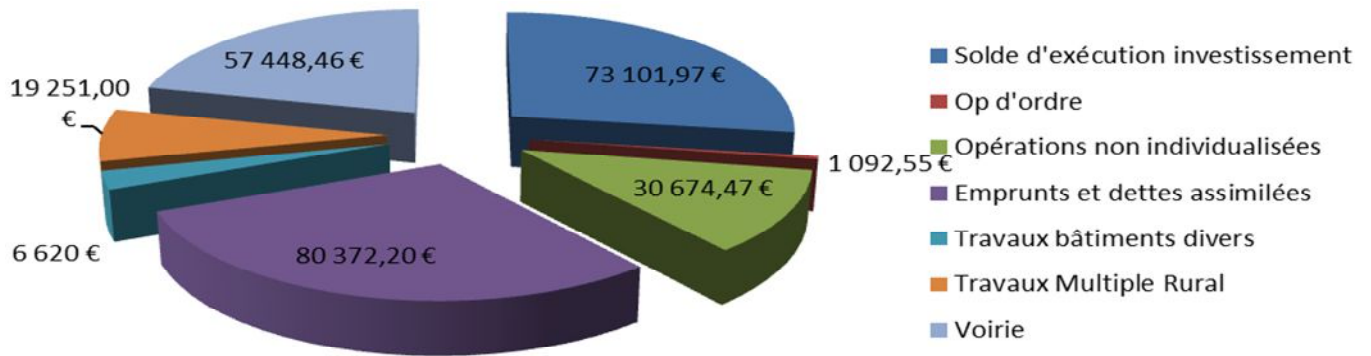


➔ Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 493 604,82 €

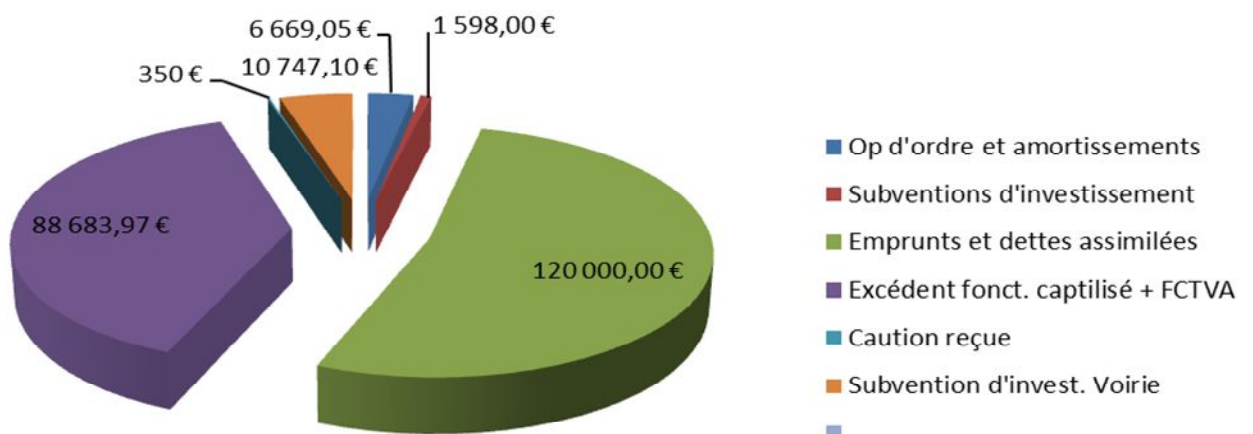


# LE BUDGET

➤ Les dépenses d'investissement s'élèvent à 268 560,18 € TTC



➤ Les recettes d'investissement s'élèvent à 228 048,12 € TTC





## INAUGURATION DE LA SALLE MULTI-ACTIVITES



### **Discours de Michel Teysseidou**

Parlan, le 16 juin 2018

«Monsieur le Ministre de la Cohésion des Territoires, je suis, avec mon Conseil municipal, extrêmement heureux de vous accueillir dans notre petite commune de Parlan.

Madame le Préfet,  
Madame la Sénatrice,  
Monsieur le Secrétaire général de la Préfecture,  
Monsieur le Président du Conseil départemental,  
Monsieur le conseiller départemental,  
Mesdames, Messieurs les conseillers communautaires et Vice-Présidents de la Communauté,  
Mesdames, Messieurs les Maires,  
Mesdames, Messieurs chers habitants de Parlan,

C'est un moment tout à fait émouvant que nous allons vivre puisque c'est la première fois que dans cette salle, une prise de parole avec des autorités importantes va avoir lieu pour probablement nous dire que nous avons eu raison d'être un peu fous, un peu inconscients, très audacieux, mais plein de bonne volonté pour engager ce projet. Projet dont la commune avait absolument besoin puisque la dernière inauguration de notre ancienne salle polyvalente, si ma mémoire est bonne, remonte au 25 janvier 1985. C'était le fruit d'une cloison qui est tombée entre deux classes qui ont été réunies pour faire une grande salle que l'on a appelé la Salle Polyvalente. Et cette Salle Polyvalente était très « overbookée » puisque qu'elle sert de cantine, de salle de sieste, de garderie. Elle a servi aux activités périscolaires et elle avait du mal à concilier les besoins de toutes les associations. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes lancés dans ce projet de construire une salle multi-activités.

## INAUGURATION DE LA SALLE MULTI-ACTIVITES (suite)

Cette salle multi-activités, lorsque nous avons eu le premier estimatif du Cabinet Métaphore et de Patrick Reygade, nous avons subi une certaine douche froide car ce n'était pas dans les capacités d'investissement de la Commune. Mais comme nous sommes une terre granitique, nous avons un petit côté irréductible qui a fait que nous n'avons pas renoncé et nous avons décidé de nous atteler nous-mêmes à la tâche, c'est-à-dire de faire appel un peu au don de soi, au bénévolat. Et j'ai été très agréablement surpris de la manière dont la mayonnaise a pris, dont une quarantaine de personnes a trouvé dans ce projet une réelle fierté, une forte identité locale, et une terrible envie de faire la démonstration qu'il n'y avait pas de fatalité du déclin, il n'y avait que des gens qui n'osaient pas. Et à Parlan, on a osé et nous en sommes extrêmement fiers !

Ceci dit, nous devons rester très modestes. Parce que sans le concours des uns et des autres à commencer par l'Etat, Madame le Préfet, nous n'aurions pas pu financer cette opération. Un de vos prédécesseurs Monsieur le Secrétaire général, qui est une dame, Madame Régine Leduc, a bien voulu nous accorder un taux de subvention de 35 % qui représente 115 000 € de DETR. C'est un des points forts de ce projet parce que cette dotation nous a permis de commencer à y croire sérieusement. L'ancien Sénateur du Cantal, Jacques Mézard, aujourd'hui devenu Ministre, a bien voulu me recevoir et porter toute l'attention à ce projet.

Il m'a promis qu'il allait convaincre – et il sait convaincre - il est avocat de formation. Et, il a su convaincre le Premier Ministre Bernard Cazeneuve pour attribuer à la Commune de Parlan une dotation ministérielle de 20 000 € qui a été un complément de financement très précieux. Nous avons aussi eu la chance de bénéficier de la politique du Département conduite par Vincent Descoeur qui n'est pas là aujourd'hui pour des raisons personnelles et qui me prie de vous dire combien il regrette. La politique du Département avec le Fonds d'Équipement des Collectivités, le FEC, nous a permis de bénéficier de 30 000 € de soutien. Nous avons aussi bénéficié de la politique de la Région, nouvelle politique en faveur de la ruralité pour laquelle la Région nous a attribué 18 600 €. Ce qui fait un total de 184 000 €. Notre prêteur traditionnel historique, le Crédit Agricole, a bien voulu nous concéder 220 000 € de crédits. Nous avons pu alors engager les finances de la commune pour une annuité de 13 500 € par an, ce qui nous paraît raisonnable au regard de ce qui a été réalisé.

Mais si cela a été réalisé, c'est parce que, comme je l'ai indiqué, une équipe de bénévoles, déterminée, a bien voulu porter ce projet. Une quarantaine de personnes ! Trois ou quatre ont été en permanence sur le chantier dont une personne en particulier que je veux que l'on salue, que l'on remercie et à qui on doit rendre hommage. C'est notre cantonnier : Michel Canal. Michel Canal aura laissé tout au long de sa carrière de cantonnier des empreintes indélébiles de maçon sur tous les coins de la commune. Et il en aura laissé une très forte ici en participant à la réalisation de ce projet. Je voudrais que l'on salue également Jean Charmes, conseiller municipal, maître d'œuvre du projet. C'est l'homme qui a respiré de tous ses pores le projet du premier jour au dernier jour, c'est l'homme qui a fait la comptabilité de tout le bénévolat et c'est lui qui est capable de nous dire que ça représente quelques 780 journées, quelques 6 800 heures qui, transformées en coût horaire moyen de main d'œuvre artisanale, représentent quelques 220 000 € d'apport. Merci aussi à Alain Teyssedou et tous les autres qu'on peut applaudir. Je vous remercie pour eux.

Je voudrais aussi vous dire qu'on a eu la chance d'avoir un architecte qui a bien voulu rentrer dans l'esprit et la philosophie du projet et accepter de nous accompagner dans un esprit collaboratif, participatif qui s'est traduit dans le montant de ses honoraires, ce que nous apprécions énormément.

## INAUGURATION DE LA SALLE MULTI-ACTIVITES (suite)

Je voudrais aussi vous dire que nous avons eu un bureau de contrôle, en la personne de Monsieur Auchabie, du Bureau Veritas qui n'a pas fait que du contrôle. Il a aussi fait de l'accompagnement et qui nous a permis de mieux comprendre les obligations réglementaires techniques que nous avons à respecter en matière de plan d'exécution. Ça a été précieux pour nous parce qu'en cheminant, on a appris à marcher. Bien sûr, ce sont des domaines qu'on ne maîtrisait pas au départ. D'ailleurs, si on avait tout maîtrisé d'entrée, je pense qu'on ne serait pas partis. Tout le monde comprendra...

Je voudrais aussi remercier les artisans de Parlan, notamment Gérard Lagarrigue qui est là, Robert Lagat, l'entreprise Thierry Sylvie Habitat – je dis au passage que c'est un couple que nous avons eu la chance d'accueillir il y a trois ans sur la commune de Parlan, qui a complètement épousé ce territoire, qui s'y est installé, qui y a créé son entreprise, qui habite Parlan et qui a travaillé pour Parlan. Je voudrais aussi vous dire combien nous avons été heureux de faire travailler les électriciens de Parlan : Thierry Brobst, Anthony Leybros. Nous avons également fait travailler des gens qui sont dans les travaux publics comme bien sûr Gaby Prat, Ludovic Canal. Nous avons fait travailler notre plombier parlanais que tout le monde connaît sous le nom de Gérard et Benoît Blanqui. C'est la succession des générations, c'est une chance pour notre territoire. J'ai dû citer à peu près tout le monde.

La Colas évidemment n'est pas une entreprise parlanaise mais c'est une entreprise qui travaille pour Parlan et qui a fait un très bon travail. Nous avons eu la chance d'avoir une entreprise qui est voisine qui est l'entreprise Marcenat. Merci à Géraud Marcenat d'être là. Nous avons tous une pensée pour ton papa qui a participé à ce chantier et avec lequel je garde des souvenirs extrêmement émus : son sens du service mais aussi sa facilité de servir compte tenu de son bel esprit. On peut l'applaudir s'il vous plait.

Alors je ne vais pas être très long mais je vais vous expliquer pourquoi cette salle s'appelle *Le Granit*. Je suis très heureux de la présence ici des maîtresses et des enfants à qui on a demandé de nous chercher le nom qui pourrait convenir au plus grand nombre. Nous avons eu une liste de propositions d'une dizaine de noms. Et le Conseil municipal en a retenu un : *Le Granit*. Alors pourquoi *Le Granit* ? Tout simplement parce que le granit, c'est notre sol qui est comme ça, il est granitique. C'est la pierre de Parlan qui a une forte réputation, réputation faite par les tailleurs de pierre. Les tailleurs de pierre sont aussi des bâtisseurs. Leur œuvre va au-delà de leur vie, elle n'est pas éphémère, elle durera plus longtemps que nous ! C'est ce sens là que nous avons voulu donner. Parce que le granit c'est aussi la pierre de notre monument aux morts et pas seulement à Parlan. C'est la pierre sur laquelle on a inscrit les noms de nos enfants de la commune qui sont tombés au Champ d'honneur. Et nous voulions faire ce lien, cette association d'idées pour marquer ce lieu car nous croyons beaucoup à la nécessité de transmettre une culture, une identité, une histoire. Et on est tous la fille et le fils de sa terre natale, et cette terre natale de Parlan, c'est le granit !

Voilà pourquoi, avec les élus de mon Conseil et les habitants de Parlan, nous sommes extrêmement honorés de votre présence, vous qui avez bien voulu répondre à notre invitation. Et voilà pourquoi nous pensons que cette belle aventure est une aventure de solidarité indestructible. D'ailleurs le granit, si on l'utilise au sens figuré, on peut aussi dire que c'est quelqu'un qui a un caractère un peu fort, un peu irréductible, un peu inflexible, ça va pas si mal avec les gens qui sont prêts à relever les défis comme celui là et ça va pas si mal avec la volonté de ne pas sombrer dans la fatalité et de lutter contre cette fatalité du déclin. »



# LA SALLE MULTI-ACTIVITES EN CHIFFRES

## COÛT TOTAL INVESTISSEMENT SALLE MULTI-ACTIVITES

LOTS	ENTREPRISES	INGENIERIE	MATERIAUX	ARTISANS	TOTAL
Acquisition foncière	Achat Terrain, frais (géomètre, notaire)		4 000,00		4 000,00
Cabinet d'étude, architecte	Bureau Véritas, Métafore, BET Ingénierie, IGETEC, Alpha BTP	21 829,79			21 829,79
Terrassement	PUECH Yves, Prat Gaby, Canal Ludovic			19 535,72	19 535,72
Bâti	Baldy, Chausson, Socamac, Descours et Cabaud, Technisol		80 998,46		80 998,46
Charpente et couverture	Marcenac, Loubière, Angles, Chalbos, Lagat, Lagarrigue		60 522,38	3 243,00	63 765,38
Isolation et bardage	DPM Scierie, TS Habitat		5 775,26	26 667,73	32 442,99
Plomberie, chauffage	Blanqui, Cedeo		25 745,20	16 883,68	42 628,88
Electricité	Brobst, Leybros, Rexel		22 504,46	10 050,00	32 554,46
Huissier menuiserie	SARL Robert		24 462,33	4 000,00	28 462,33
Revêtement sol, peintures	Sanigros, Ferrières		9 906,44		9 906,44
Cuisine	Equip froid		18 894,00	3 000,00	21 894,00
Bar	Sanigros, Blanqui, Lagat		574,76	4 457,17	5 031,93
Equipeement salle (tables, chaises)	Sedi		8 609,95		8 609,95
Aménagement extérieur	Colas	14 050,00			14 050,00
Branchement réseaux	Enedis, Résintel	3 192,35		3 998,98	7 191,33
Autres (matériaux, fournitures, frais repas...)			22 317,17		22 317,17
<b>TOTAL</b>		<b>39 072,14</b>	<b>284 310,41</b>	<b>91 836,28</b>	<b>415 218,83</b>

AUTOCONSTRUCTION 6286 heures x 35 €/heure

220 010,00

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

DETR Etat	115 500 €
Département du Cantal	30 000 €
Réserve Ministérielle	20 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes	18 600 €
<b>Total SUBVENTIONS</b>	<b>184 100 €</b>
EMPRUNTS	220 000 €
BENEVOLAT	220 010 €
DON D'UN ADMINISTRE	100 €



## TRAVAUX D'ELAGAGE

Quatre semaines durant, d'importants travaux d'élagage ont permis de dégager l'espace voirie.

Le chantier, sous la houlette de Jean CANAL, s'est parfaitement déroulé avec une belle équipe motivée.

Nous remercions Didier Amadiou, Michel Canal, Roger Jaulhac, Eric Lavergne, Alain Teyssedou.

Le broyage est assuré par Jacques VAURS qui le fait pour le compte de ce qui veulent le récupérer moyennant paiement de service ou pour lui-même.



## AGENTS TECHNIQUES MUNICIPAUX

Comme évoqué dans l'édito, l'effectif de notre personnel communal va évoluer avec le départ de Michel CANAL début mai et de Daniel BUFFET en septembre. Nous avons fait le choix de pourvoir au remplacement d'un seul poste. Une offre d'emploi a été diffusée en décembre dernier et sept personnes ont candidaté dont deux parlanais.

Quatre candidats ont été retenues pour les entretiens qui ont eu lieu mi-février en la présence de la responsable des ressources humaines du Centre de Gestion agréé du Cantal. La personne retenue est Didier AMADIEU. Il prendra ses fonctions le 1er avril pour bénéficier d'une période de tuilage avec Michel CANAL.

Conseiller municipal, Didier a déjà procédé à sa démission. La composition du Conseil municipal restera à dix membres jusqu'aux prochaines élections prévues au printemps 2020.

Nous aurons l'occasion de remercier Michel CANAL à l'occasion de son pot de départ.

## COLIS DE NOËL

Nous avons distribué soixante huit colis de Noël à nos seniors de plus de 70 ans.

Nous remercions nos commerçants (boulangerie CLAVIES, charcuterie LABORIE, multiple rural LEYBROS et la pharmacie de la Châtaigneraie) pour le très bon choix des produits.

Nous espérons que la composition de ces colis aura donné satisfaction à nos anciens.



## ELARGISSEMENT DU CHEMIN COMMUNAL DE LA BERGONIE

Le chemin de La Bergonie ne permettait plus de circuler en toute sécurité en raison de son étroitesse.

Les riverains, Thierry BROBST et Georges MARTINET ont bien voulu concéder le terrain nécessaire à son élargissement.

Nous les remercions chaleureusement et nous leur disons notre reconnaissance.



Les travaux de maçonnerie réalisés sous le talent de Michel CANAL avec l'aide précieuse d'Alain TEYSSEDOU constituent un très bel ouvrage qui honore une nouvelle fois leur personne.



## TRAVAUX DE VOIRIES

### 38 795 € HT de travaux réalisés :

▪ Chemin de Cardaliaguet :	3 442,00 € HT
▪ Chemin de Labournière :	3 977,00 € HT
▪ Chemin de Soulaques :	4 099,00 € HT
▪ Chemin des Ols :	1 299,00 € HT
▪ Elargissement du chemin de La Bergonie :	6 808,00 € HT
▪ Impasse du Barry :	4 170,00 € HT
▪ Entretien, réparations :	15 000,00 € HT



## LA VIE SCOLAIRE

La rentrée scolaire 2018 a débuté avec des effectifs stables, quarante élèves fréquentent notre école.

Les prévisions pour les prochaines années sont encourageantes, la commune a enregistré huit naissances en 2016 (deux enfants sont déjà scolarisés), huit naissances en 2017 et sept naissances en 2018. Ces rentrées devraient combler largement les départs des CM2 vers le collège.

L'équipe pédagogique est composée de Mme Domitille FABRE (directrice), Mme Corinne DOUAT (adjointe) et Mme Stéphanie SOUBRIER qui est remplacée les mardis par Mme VENZAC.

- Les effectifs se répartissent ainsi :

➤ Cycle 1	18 enfants	TPS	2	PS	4	MS	3	GS	9
➤ Cycle 2	15 enfants	CP	5	CE1	4	CE2	6		
➤ Cycle 3	7 enfants	CM1	2	CM2	5				

- Les horaires de classe :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 9 h 00 – 12 h 00 / 13 h 30 – 16 h 30

- Les horaires de garderie :

➤ Les jours de classe :	7 h 30 – 8 h 50 / 16 h 30 – 18 h 15
➤ Le mercredi matin :	7 h 30 – 12 h 00

### PROJET SUR L'ÉCOLOGIE :

Un projet sur l'écologie avec la participation au « projet WATTY » proposé par la communauté de communes sensibilisera les enfants aux économies d'énergie. Le programme « Watty à l'école » permet aux enfants d'apprendre à économiser l'eau et l'énergie en les rendant acteurs de la maîtrise d'énergie à la fois dans leur école et au sein de leur foyer. Un site internet « Watty à l'école » s'adresse à tous les enfants en leur proposant des jeux éducatifs.

### LES SORTIES SCOLAIRES :

Différentes sorties ont lieu pendant l'année scolaire pour l'ensemble des cycles, des regroupements sportifs tels que la journée cross (très bons résultats au plan d'eau du Rouget le vendredi 12 octobre) et des spectacles sont aussi d'actualité.

La sortie de fin d'année s'effectuera au jardin conté de la Ségalassière.

Vendredi 21 décembre, le Père-Noël s'est rendu à l'école en calèche sous une forte pluie. Les cadeaux ont pu être distribués à l'abri dans notre salle multi-activités à la grande satisfaction de nos écoliers.

## VIE ASSOCIATIVE - LES MOTS DES PRESIDENTS

### ▪ ANCIENS COMBATTANTS - Roger LAFRAGETTE



Une belle participation pour la commémoration du centenaire de l'armistice de la grande guerre le 11 novembre dernier (en annexe discours et tableau recensant les soldats de Parlan morts pour la France en 1914-1918).

### ▪ COMITE DES FETES - LA PARLANAISE : course Hors Stade



Sous l'égide du comité des fêtes, la compétition d'août 2018 a rencontré un vrai succès auprès des coureurs. Un grand merci aux commerçants du village pour les lots et aux nombreux bénévoles nécessaires à la réussite de cette organisation.

En 2019, pour la troisième année, l'épreuve de courses hors stade se déroulera le **dimanche 18 août à partir de 9 h 00**, jour de la fête patronale de notre village. Les distances proposées de 5 et 10 kms seront complétées pour **la première fois par un 20 km**. Les **nouveaux parcours** proposés uniquement sur les chemins de notre commune sont sélectifs afin de rendre cette compétition encore plus attractive.

La randonnée de 12 kms sera toujours proposée aux marcheurs le dimanche matin.

**Contact :** laparlanaise@orange.fr  
Tel : 06 70 98 47 41  
Site web : <http://laparlanaise-2019.ikinoa.com>  
Facebook : La Parlanaise





## VIE ASSOCIATIVE (suite)

### ▪ FC PARLAN - LE ROUGET - Bernard LEYBROS/Nicolas LEBRAY



En finissant sa saison 2017-2018 à la deuxième place derrière Espinat, l'équipe 1 du FC Parlan Le Rouget a obtenu son billet pour l'Elite, plus haut niveau départemental. Les équipes 2 et 3 respectivement 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> ont assuré le minimum.

Si le club démontrait un réel potentiel, le manque de cohésion et peut être de solidarité entre les joueurs des deux anciennes formations paraissent être un frein à sa progression. Un bon recrutement à l'inter saison, mais aussi le retour de quelques anciens, ont totalement changé la donne. Malgré la baisse du nombre de dirigeants, l'encadrement des différentes équipes a su mélanger sérieux et convivialité ; le club a aujourd'hui une véritable identité ; chaque licencié se bat pour ses couleurs dans une excellente ambiance et un très bon état d'esprit. Le dernier quinzaine du foot à Parlan en a été la démonstration par son record d'affluence mais aussi par la participation des joueurs, parlanais ou rougétos, à son organisation.

Dans de telles conditions, l'équipe première occupe la 5<sup>e</sup> place de sa poule avec un match de retard qui lui permettrait de monter sur le podium en cas de victoire. La réserve a malheureusement trébuché en tout début de saison, mais son excellent parcours depuis, lui permet de se rapprocher des premiers, et espérons le, de disputer l'accession à la division supérieure, si importante pour le club. Les joueurs de l'équipe 3 prennent plus de plaisir cette année grâce à un effectif conséquent.

L'objectif affiché pour un futur proche est évidemment l'accession à la ligue d'Auvergne et gravir un à deux échelons pour l'équipe 2. Si les qualités sportives et les infrastructures sont bien présentes, ceci ne se fera pas sans une augmentation sensible du budget et le soutien d'un public de plus en plus nombreux.

Retour sur le terrain dès le 27 janvier pour la réserve à Arpajon ; la première se déplacera à Vic Polminhac le dimanche suivant, 3 février ; et l'équipe 3 attendra le 24 février pour se déplacer à Junhac Montsalvy.



## VIE ASSOCIATIVE (suite)



### ▪ CLUB DES ETANGS DE PARLAN - Michel BLANQUI

Le club des Etangs de Parlan est affilié à la Fédération Nationale "Générations Mouvement" Aînés ruraux du Cantal. Le site peut être consulté à l'adresse internet : [www.cantal.generations-mouvement.org](http://www.cantal.generations-mouvement.org)

On peut y consulter la vie de la fédération, la vie des clubs, l'ensemble des manifestations (assemblée générale, fête de l'Amitié, rencontres belote, pétanque...), le descriptif et les compte rendu de voyages et rencontres.

Le Bureau du club se réunit chaque mois. Cette année verra la mise en place du fichier adhérents dans la base SAGA (Solution d'Aide à la Gestion des Associations).

### Les objectifs du club :

- **Favoriser le contact entre les adhérents** : messagerie, téléphone, échanges, activités ;
- **Proposer des animations** pour rompre la solitude, échanger et provoquer de belles rencontres ;
- **Maintenir le lien social** de proximité, valeur inscrite dans l'éthique de Générations Mouvement ;
- **Proposer conseils et actions de prévention avec cette année :**
  - Reconduction des actions de prévention routière enrichies d'un cinquième thème :
    - \* remise à niveau des connaissances,
    - \* remplir correctement un constat amiable,
    - \* les seniors et la route,
    - \* le stage Centaure,
    - \* les conduites addictives au volant.

### Pour mémoire, nos activités 2018 :

- le maintien du partenariat avec le club d'Omps : deux voyages, la Savoie et la Sardaigne et un repas en commun au Rouget.
- Deux sorties sur la journée :
  - Visite des jardins de l'Imaginaire et de la chocolaterie Bovetti à Terrasson (24).
  - Visite du village de Belcastel et du musée de la mine à Aubin.
- Sortie au petit théâtre à Rocamadour





## VIE ASSOCIATIVE (suite)



### ▪ CLUB DES ETANGS DE PARLAN

#### Un aperçu des activités proposées par le club pour 2019 :

- Repas stockfish le 26 janvier à Rignac ;
- Avec le club d'Omps : repas en commun le 23 mars à Omps ;
- Deux voyages : du 20 au 24 mai, la Cantabrie et du 25 septembre au 2 octobre, la Sicile ;
- Sortie journée le jeudi 13 juin : Le Gentiane Express et visite de l'Espace Avèze et de la fromagerie de Riomès Montagne ;
- Sortie journée le jeudi 5 septembre : Clairvaux d'Aveyron et Salles la source ;
- Tournoi de belote interclubs entre les différents clubs de la châtaigneraie, celui de Parlan s'est tenu le samedi 9 février ;
- Journée de l'amitié des clubs de la Châtaigneraie le mardi 25 juin à Parlan.

#### N'hésitez pas :

- à prendre contact pour toutes ces activités,
- à en proposer de nouvelles,
- et à **nous rejoindre** avec à l'esprit la devise :

**" Rester, c'est exister mais partager et voyager, c'est vivre" !**

### ▪ **DONNEURS DE SANG BENEVOLES - Evelyne VEYRIERES**

En 2018, ce sont 61 donneurs qui ont bénévolement offert leur sang lors des deux collectes qui ont eu lieu à Parlan.

Le nombre de poches collectées est en légère progression, nous avons comptabilisé six dons de plus qu'en 2017. Nous les remercions tous pour leur générosité.



En 2018 ont été attribuées à Parlan :

Niveau 6 : 1 donneur a reçu « les Palmes » pour plus de 100 dons,  
Niveau 4 : 1 donneur a reçu la « Médaille d'Argent » pour plus de 75 dons,  
Niveau 3 : 17 donneurs ont reçu la « Médaille de Bronze » pour au moins 25 dons.

Les **collectes de sang de 2019** auront lieu les :

- **24 avril**
- **25 septembre**

à la salle multi-activités.



## VIE ASSOCIATIVE (suite)

### ▪ DANSES DES ETANGS - Jean CHARMES

C'est toujours avec beaucoup de plaisir que nous nous retrouvons les vendredis soir pour apprendre ou réviser et pratiquer quelques pas de danses. Nous pratiquons Tchatcha, Rock en roll, Passo, Rumba, Tango, Quick step, Valses, Madisson et autres danses en ligne...

Notre professeur bénévole diplômé d'Etat qui anime cet apprentissage est la pièce maîtresse de la progression dans cette activité.



Quelques phrases souvent entendues :

- « D'abord le pas de base »
- « On danse avec la tête, pas avec les pieds »
- « Il faut suivre le tempo, pas la mélodie... »

Le 9 juin, une trentaine de personnes ont participé à notre assemblée Générale Ordinaire qui s'est terminée par un repas en commun chez Marion.

Avec 25 % de renouvellement, notre association voit son effectif se maintenir, nous sommes 44 adhérents (23 filles et 21 garçons).



En effet, onze nouveaux danseurs nous ont rejoint, essentiellement des couples. Ils contribuent au maintien du fonctionnement de cette activité.

L'association remercie la municipalité pour la mise à disposition gratuite de la très belle et fonctionnelle salle multi-activités qui nous permet une pratique des plus agréables en toute convivialité.

### ▪ MARCHE SOLIDAIRE A PARLAN

Avec la salle multi-activités de Parlan comme point central, **Groupama Fondation** organise une marche solidaire **en faveur des maladies rares**.

En 2019, le parcours d'une dizaine de kilomètres se déroulera sur les communes de Parlan et Roumégoux.

Rendez-vous **le 2 juin 2019**. Le départ est prévu à 10 heures de la salle multi-activités après une boisson de bienvenue. Un pique-nique sera pris sur le parcours de la randonnée et le pot de la solidarité à l'arrivée sera offert par la municipalité.

Cette manifestation se clôturera par la remise d'une aide à une association par les officiels de Groupama du Département.

## VIE ASSOCIATIVE (suite)

### ▪ LES CREATIONS DE DELPHINE - Delphine COURSIMAULT

C'est grâce à vos dons ou à votre participation aux diverses manifestations proposées par notre association en fin d'année (vente de broderies ou autre, concours de belote, après-midi dansante, loterie, etc...) que nous avons pu verser en décembre 2018 5 114,50 € à l'AFM Téléthon.



Nous tenons à vous remercier pour vos gestes.

Nous vous donnons rendez-vous cette année le 16 novembre et le week-end de 7 et 8 décembre.





## VIE ASSOCIATIVE (suite)

### ▪ STOP EOLE PARLAN - ROUMEGOUX (Cantal Sud) - Jean-Claude MONTILLET

Nous avons créé l'association il y a un peu plus de deux ans dans le but de protéger les espaces naturels, le patrimoine bâti, les sites et paysages du Cantal et départements limitrophes, plus particulièrement la commune de Parlan et communes avoisinantes. D'une façon générale, nous luttons contre toutes atteintes qui pourraient être portées à l'environnement, aux hommes, à la faune et à la flore.

Nous attirons votre attention sur la question de la multiplication des projets portés par différents industriels de l'éolien dans notre Châtaigneraie. Ce déferlement de sollicitations se fait dans un contexte de fragilisation du monde rural et en l'absence de toute transparence vis-à-vis des populations concernées. Ceci sous le couvert de l'Etat qui favorise leurs implantations en modifiant les lois par décrets.

Exemples :

- Réduction de la distance entre habitation et aérogénérateur de 1 000 à 500 mètres, alors que l'Académie de Médecine préconise une distance de 1 500 mètres ou 10 fois la hauteur d'une éolienne.
- Passe droit en matière de réglementation sanitaire et environnementale (le bruit : le seuil d'émergence est fixé à 35 décibels le jour, alors que le seuil prévu par le Code de la Santé Publique est de 30 décibels à l'extérieur et 25 décibels à l'intérieur).
- Limitation du droit d'expression et de recours des citoyens (suppression du recours au tribunal Administratif).
- Avantages financiers et fiscaux (tarif de rachat du Mégawatheure largement subventionné par l'Etat).

Depuis presque vingt ans, l'éolien terrestre a déjà coûté 121 milliards d'Euros (Rapport de la cour des comptes du 18 Avril 2018). A ce jour, aucune centrale nucléaire n'a fermé. La transition écologique que nous vendent les gouvernements successifs n'est qu'un leurre et ne sert qu'à remplir les poches des consortiums financiers du vent financé par l'argent des Français. Nous ne sommes aucunement opposés à une réflexion autour de la transition énergétique (notamment pour sortir du tout nucléaire). Il faut investir dans les énergies renouvelables acceptées par la population, efficaces, supportables financièrement, compatibles avec la préservation des paysages et de l'environnement des pays ruraux.

Quelle personne un peu censée aimerait un tel horizon ????? Certains diront que cela est subjectif, mais personne ne souhaite la place de ces habitants dont leur environnement risque d'être massacré. Nous serons amenés bientôt à nous exprimer lors de l'enquête publique sur le projet éolien « d'Algoux ». Nous espérons que le respect de l'humain primera sur le pouvoir de l'argent.





## DECORATIONS

Isabelle Sima, Préfet du Cantal, a présidé vendredi 21 septembre la cérémonie de remise des médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.

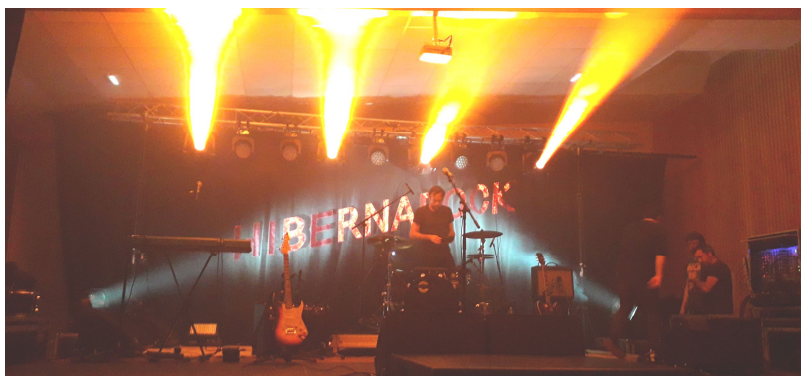
Le Préfet a félicité les vingt-quatre récipiendaires de la dernière promotion dont Jean CHARMES et Alain TEYSSEDOU qui ont reçu cette décoration en reconnaissance de leur engagement essentiel pour permettre la transmission des valeurs de solidarité, de cohésion et de respect de l'autre.



## FESTIVAL HIBERNAROCK

Le concert d'ouverture de la 13ème édition du festival Hibernarock s'est tenu à Parlan le samedi 2 février dernier dans la salle multi-activités.

Cette édition 2019 s'est tenue en présence de la Conseillère départementale, Dominique BEAUDREY.



Comme elle l'a souligné, ce festival est une manifestation culturelle itinérante visitant seize communes pour dix-sept concerts et vingt-sept groupes accueillis.

Il permet de découvrir de très bons groupes tels que Camp Claude et Halo Maud, à l'affiche parlanaise.





## **TEPCV *Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte* Bilan de l'opération « Rénovation de l'éclairage public »**

En partenariat avec le Syndicat Départemental d'Énergies du Cantal, la Communauté de communes a réalisé un programme de rénovation de l'éclairage public sur l'ensemble des 50 communes du territoire, soit :

- **Le remplacement de 3211 lampes supérieures à 100W, c'est-à-dire considérées comme énergivores, par des Leds**
- **L'installation de 768 horloges de gestion nocturne des éclairages**

**Montant total des travaux : 1 713 672 €**

Plan de financement :

- Syndicat Départemental d'Énergies du Cantal : 599 785 €
- Subvention TEPCV : 300 000 €
- Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) : 600 000 €
- Contrat de Ruralité : 92 800 €
- Communauté de communes : 121 087 €
- Aucune participation financière des communes

### **Des économies d'énergie, des économies sur les budgets communaux :**

- Une économie de 1,15 GWh, soit la consommation résidentielle de plus de 100 ménages
- Des économies sur les factures communales de 164 000 € dès la 1<sup>ère</sup> année. Sur les bases de l'augmentation actuelle du prix de l'électricité, l'économie générée en 2025 est évaluée à 230 000 €
- Chaque commune peut réaliser des économies supplémentaires en décidant de mettre en place des coupures en milieu de nuit
- Les coûts de maintenance de l'éclairage public baisseront mécaniquement avec, d'une part, l'abaissement de l'âge moyen des équipements et, d'autre part, la durée de vie des nouveaux matériels (source Leds donnée pour plus de 10 ans contre 3 ans pour les sources Sodium actuelles)

**Bilan de l'opération sur la commune de Parlan : montant des travaux : 20 524 €**

- *42 lampes*
- *5 horloges de coupure*
- *Puissance économisée : 4 734 W*
- *Coût annuel économisé sur les consommations : environ 2 800 € (hors coupures nocturnes)*

## Un programme exemplaire dans sa méthode :

- Un partenariat efficace avec le Syndicat Départemental d'Énergies du Cantal (ingénierie, financements)
- Un programme à l'échelle des 50 communes qui permet, par un effet de massification :
  - D'optimiser les subventions et les certificats d'économie d'énergie (CEE)
  - D'obtenir des rabais contractuels sur le montant des travaux, soit 108 115 €
  - De n'appeler aucune participation financière des communes, comme pour le programme « école numérique »
  - De « rattraper » des coûts engagés par les communes avant la signature de la convention TEPCV par la Communauté de communes, en mars 2017

C'est cette méthode que la Communauté de communes se propose de reproduire dans le cadre du **Plan de Rénovation Énergétique des Bâtiments Publics** (PREB).

Ce plan gouvernemental a pour ambition d'améliorer les performances énergétiques des bâtiments publics.

Madame le Préfet a demandé à la Communauté de communes de porter une expérimentation au titre de ce plan, seule expérience du genre dans le département.

Concrètement, avec l'appui des services de la DDT, un inventaire de l'ensemble des bâtiments publics du territoire est en cours de réalisation. Au vu de l'utilisation et des performances énergétiques de chacun de ces bâtiments, un programme de travaux de rénovation pourra être défini.

Ce sont bien-sûr les communes qui décideront des bâtiments qui pourront être intégrés au programme.

## Des châtaigneraies productives en Châtaigneraie ... et pourquoi pas ?

La châtaigneraie-fruit du Cantal a occupé plus de 10 000 ha au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle. Ensuite la surface s'est très fortement réduite soit par arrachage pour augmenter la SAU, soit par coupe pour devenir du bois-taillis. Aujourd'hui, il reste des vergers traditionnels plus ou moins entretenus dont la surface est difficile à estimer, des bosquets et des alignements d'arbres. Quelques plantations récentes sont venues compléter la production. Dans le Cantal, on estime à une cinquantaine de tonnes la récolte actuelle commercialisée.

### En 2017, deux faits marquants ont concerné la châtaigneraie cantalienne :

- La Région Auvergne-Rhône-Alpes a intégré le Cantal au Plan Châtaigneraies Traditionnelles qui existait pour l'Ardèche afin d'investir pour la « reconquête » des châtaigneraies traditionnelles.
- La Communauté de Communes Châtaigneraie Cantalienne a inscrit la promotion d'une filière locale de la châtaigne au nombre des actions de son projet de territoire. L'objectif est de mettre en place une micro-filière châtaigne en relançant la production, en structurant une filière locale et en valorisant cette production par la transformation sur le territoire.

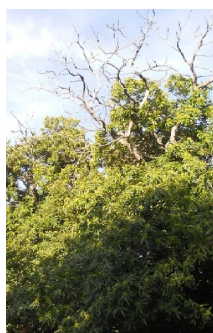
Et voilà pourquoi, au-delà des quelques actions mises en place lors des décennies précédentes, un plan de relance de la production de châtaignes locales voit le jour.

Pour relancer la production de châtaignes, il est possible d'agir sur 2 leviers : rénover les châtaigneraies existantes et planter de nouveaux arbres. La rénovation permettra une production rapide, la plantation vise une production à plus long terme.

### Rénover les châtaigneraies existantes :

Les châtaigneraies traditionnelles encore en place sont en plus ou moins bon état, parfois abandonnées, mais pour la plupart d'entre elles il est pourtant possible de les remettre en production en donnant une deuxième vie aux châtaigniers, ces arbres magiques qui refusent de mourir ! On pratique alors un élagage sévère en éliminant une grande partie du bois mort, malade ou vieillissant pour une remise en état durable des arbres. En pratique (source SUAMME pour les dessins) :

#### C'était comme ça :



#### On fait ça :



#### Ça devient ça :



Après élagage, le retour en production de la châtaigneraie est rapide, entre 3 et 5 ans, pour une production entre 0.8 et 1.5 tonne par hectare selon le nombre d'arbres. Le prix des châtaignes traditionnelles se situe entre 1.20 et 1.70 € le kg, selon la saison et l'état des fruits, voire plus selon le mode de commercialisation.



## LA CHATAIGNERAIE CANTALIENNE (suite)

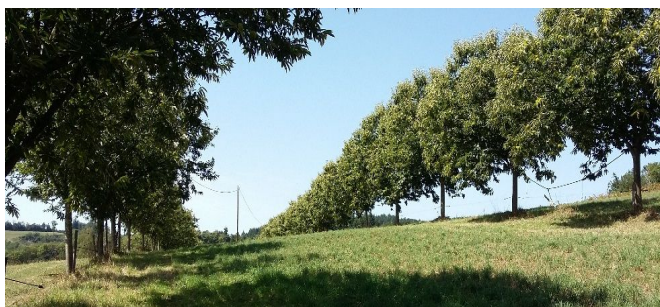
Pour les arbres en très mauvais état, lorsque l'élagage sévère ne peut plus être réalisé, des techniques existent pour greffer à partir des rejets des souches issues de la coupe complète de l'arbre. Quand on vous dit que le châtaignier est un arbre qui ne veut pas mourir !

### Et si vous plantiez une châtaigneraie ?

Planter de nouveaux arbres en verger, en alignement ou en agroforesterie peut répondre à une volonté de diversification de la production des exploitations. Que ce soit en verger les premières années ou en alignements, il restera une production fourragère à proximité des arbres avec une récolte de fruits facilement mécanisable.

Deux modes de plantation sont donc possibles : le verger classique avec en moyenne 80 arbres par ha ou des alignements en limite de parcelles ou en intra parcellaire avec un écartement de 20 à 30 mètres. Ces alignements, outre la production de fruits, peuvent avoir d'autres intérêts : abris et ombre pour les animaux, amélioration de la pousse de l'herbe, sans compter qu'il s'agit d'un piège à carbone XXL.

Le choix de la parcelle est important, le châtaignier se plait dans des sols profonds et riches en matière organique en évitant les fonds de vallée et l'orientation plein sud car l'arbre craint le gel et les coups de soleil du printemps.



Planter une châtaigneraie est un investissement à long terme, la production significative de fruits n'arrivant qu'après 7 ou 8 ans pour augmenter ensuite régulièrement. Le calcul du retour sur investissement est à apprécier sur de nombreuses années, le maintien d'une production fourragère entre les arbres est alors un plus non négligeable; L'agroforesterie permet également de conserver les surfaces éligibles à la PAC.

### Des aides possibles pour la rénovation et la plantation :

Que ce soit par le biais de la Région ou de la Communauté de Communes, des aides peuvent être accordées pour la rénovation de châtaigneraies existantes ou la création de nouveaux vergers ou alignements. Elles sont forfaitaires, calculées en fonction du nombre d'arbres concernés.

Par exemple : pour un agriculteur la rénovation d'un verger d'une trentaine d'arbres coûtera environ 2 500 € d'élagage par un professionnel (obligatoire); l'aide accordée par la région sera de 1 440 € ou plus s'il y a du travail de nettoyage important de la châtaigneraie avant élagage.

Pour la plantation d'un hectare, le cout direct se situe autour de 3 000 € comprenant l'achat des plants, des protections et le travail du sol avec une aide de l'ordre de 2 500 € selon les variétés. Pour toutes informations sur les aspects techniques ou de subventions :

Laurence BRUEL - conseillère à la Chambre d'agriculture du Cantal  
04 71 45 55 16 - 06 71 71 52 75



# COMMEMORATION DU CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE

## Discours prononcé par Michel TEYSSEDOU lors de la cérémonie aux Monuments aux morts le 11 novembre 2018 Annexe

Le 11 novembre 1918, les cloches sonnent à toute volée, le clairon sonne le cessez le feu. L'Allemagne capitule et signe l'armistice après quatre années de guerre, dans la forêt de Compiègne, à 5 h 30 du matin.

Ici à Parlan, il y a un siècle, les cloches sonnent à toute volée, elles sont plus gaies que celles du 29 août 1914 qui appelaient à la mobilisation pour une guerre qui devait être courte.

Chaque homme mobilisé quitte sa famille en cet été 1914, les récoltes inachevées pour les paysans.

Quelques semaines après, les premiers morts au combat s'inscrivaient sur les registres d'état civil de notre mairie. Cette grande guerre au très lourd sacrifice emporte 1 400 000 soldats français parmi plus de 18 400 000 soldats morts au combat.

Notre département, avec 9 965 soldats tombés et des milliers d'invalides, paye un lourd tribut à cette guerre. Elle a fauché de nombreux ruraux, fait 3 065 orphelins et 2 122 veuves.

Note monument aux morts autour duquel s'organise le culte du souvenir de nos enfants tombés au champ d'honneur est le signe explicite de ce terrible traumatisme. Nous devons transmettre la parole des poilus « plus jamais ça ». Pour que leur volonté soit respectée, nous devons construire un idéal de paix.

Oui, la plus belle des sépultures pour nos poilus est la mémoire des vivants, votre mémoire, notre mémoire.

A nous le souvenir, à eux l'immortalité.

---

### Répertoire des abréviations utilisées dans le document suivant

A D : Archives Départementales  
ADC : Acte de décès  
BCA : Bataillon de Chasseurs Alpins  
BCP : Bataillon de Chasseurs à Pied  
Bon : Bataillon  
C.H.R. : Compagnie Hors Rang  
Cie : Compagnie  
DISP : Disparu  
G.B.C. : Groupe de Brancardiers de Corps (d'Armée)  
J.M.O. : Journal des Marches et Opérations. Document officiel ouvert lors de l'entrée en campagne des régiments où sont consignés les déplacements et actions du régiment. (Est tenu aussi pour d'autres unités militaires)  
MAM : Monument Aux Morts  
MCS : Maladie contractée en service  
MDH : Mémoire Des Hommes (Site du Ministère de la Défense/Service Historique de la Défense)  
MSB : Mort des suites de ses blessures. (généralement dans une formation sanitaire de l'avant ou, plus tard, dans un hôpital de l'arrière)  
NN : Nécropole Nationale (Cimetières militaires où ont été regroupés les corps des combattants)  
R.I. : Régiment d'Infanterie  
R.A. : Régiment d'Artillerie  
R.Z. / Régiment de Zouaves  
TENI : Tué à l'ennemi (Tué au combat)  
T.G.I. : Tribunal de Grande Instance. (Intervenait pour prononcer des jugements déclaratifs de décès)  
Tr : Signale la transcription (date et lieu) d'un acte de décès établi en général aux armées ou dans un hôpital. Se fait en principe dans la mairie du dernier domicile de l'intéressé. Si je n'ai pas indiqué de lieu après la date c'est que la transcription sur le registre des décès s'est faite à la mairie de Parlan.

**MORTS POUR LA FRANCE 1914-1918  
COMMUNE DE PARLAN**

**Les soldats de Parlan inscrits sur le monument aux morts**

1<sup>re</sup> colonne : identité. Année de la classe (20 ans) et n° du registre matricule ; si ce numéro n'est pas suivi d'un lieu, c'est que le soldat relevait du recrutement d'Aurillac. Dans ce cas, sa fiche matricule peut être consultée sur le site internet des archives départementales du Cantal. La fiche matricule présente le parcours militaire du soldat (chronologie, affectations, blessures, décorations...).

Dernière colonne : fait apparaitre des détails, précisions ou cas particuliers compte-tenu des sources utilisées au fil du temps, essentiellement les registres des décès de la mairie de Parlan en 1988, puis les sites Mémoire des Hommes et Memorial Genweb ainsi que le site des archives départementales du Cantal (registres des naissances et des décès).

NOM - Prénom	Grade	Corps	Date décès	Caus	Lieu décès	Date/lieu naissance	Observations
MARTINET Joseph Cl.1905 Mie1414 Ac	2 <sup>ème</sup> d.	52 <sup>ème</sup> B.C.A	26/08/1914	DISP.	Clémentain e (Vosges)	30/01/1885 Parlan (15) La Bergonie	Tc. n°9 du 13/11/1920 (Judgment déclaratif de décès par TGI Aurillac du 29/10/1920)
LAUBIE Pierre  Cl.1900 Mie1552	Soldat	339 <sup>ème</sup> R.L.	04/10/1914 à 17 h.	TENI	Mareuil la Motte Plémont (Oise)	25/04/1880 Parlan (15) Siran (15)	Tc. n° 7 le 21/06/1915 ADC dressé par LEMAIRE Ch. Fidèle O.A. gestionnaire 4 <sup>ème</sup> Ambulance du 13 <sup>ème</sup> Corps d'Armée Inhumé N N Vignemont (Oise) Nom orthographié « LOBIE » sur fiche MDH. (Erreur semble -il lors de la rédaction de l'acte de naissance à Siran)

LAFRACETTE Frédéric	Soldat	339 <sup>ème</sup> R.L.	13/12/1914	TEN	Aux tranchées devant Seicheprey (Meurthe et Moselle) Remières sur fiche MDH	19/09/1876 St Cirgues (46)	* Relevé à proximité des lignes ennemies du mois dans la nuit du 14 au 15 octobre 1915... * *ADC dressé par Louis Eugène Célestin ROCHET Lt des Détails au 210 <sup>ème</sup> R.L. Mention rectificative *...le soldat LAFRACETTE décédé le 13/12/1914... *
MOISSINAC Pierre Joannes Cl. 1912 Mie1428	Soldat	51 <sup>ème</sup> R.L.	05/05/1915	TEN	Mouilly (Meuse)	07/10/1892 Parlan (15) Gouzou	Tc. n° 9 du 27/06/1916 Tc. n° 9 du 16/07/1915 * « A 11h. sur le champ de bataille... » AD dressé par William MAROT S/Lt officier d'état-civil.
RHODES Ambroise  Cl. 1908 Mie438	2 <sup>ème</sup> d.	105 <sup>ème</sup> R.L. 1 <sup>ère</sup> Clie	03/06/1915	TEN	Enches (Somme)	19/03/1888 8 Parlan (15) La Vabre	Tc. n° 8 du 11/07/1915 ADC dressé par BLAZE Paul S/Lt au 105 <sup>ème</sup> R.L. *Tué dans le cantonement par un obus. Inhumé à la Nécropole Nationale (NN) de Montdidier, tombe n°537
LAVERGNE Pierre	2 <sup>ème</sup> Canon cond.	36 <sup>ème</sup> R.A.	11/06/1915	TEN	Hersin Coupiigny (Pas de Calais)	22/01/1872 Parlan (15) Entour	Tc. n° 13 le 20/09/15 *Mort à 5 h. du matin ADC dressé par DIEDERICH Pierre OA 1ère classe gestionnaire de l'Ambulance n°1. Témoins de la 24 <sup>ème</sup> SIM.
Cl. 1892 Mie733							Inhumé carré militaire Hersin Coupiigny (62) Tombe n° 207 * domicilié en dernier lieu à Rouziers... * mais ne figure pas sur le MAM de Rouziers
GRAVES Léon	Capora I	2ème Rgt. De Marc he de Zouaves	25/09/1915	TEN	St Hilaire le Grand (Marne)	05/05/1891 Parlan (15) Embordés	Tc. n°1 du 20/01/16 *Caporal à la 3 <sup>ème</sup> Cie du 2 <sup>ème</sup> RMZ **Mort à 10 h. ADC dressé par Albert HAMÉL capitaine au 2 <sup>ème</sup> RMZ, témoin Pascal GONZALVES caporal brancardier. Inhumé N N Jonchery sur Suipe (51) Ossuaire n° 2
Cl. 1911 Mie215							



LACOMBE Jean Antoine Cl. 1900 Mle1268	2 <sup>ème</sup> cl.	146 <sup>ème</sup> R.I.	17/06/1915	TENI	Neuville St Waast (Pas de Calais)	12/08/188 0 Rouzier (15)	Tr. n°3 du 02/05/1921 Judgement déclaratif de décès par TGI Aurillac du 16/04/1921
CARDALLAGUET Raymond Cl.1904 Mle1146	2 <sup>ème</sup> cl.	7 <sup>ème</sup> B.C.P. 2 <sup>ème</sup> Cie	29/12/1915	TENI	Moosch (Haute Alsace) & l'ambulance 3/58	31/03/188 4 Parlan (15) Les Fissahles	Tr. n° 5 du 28/02/1916 *Mort à 14 h 30 L'acte de décès porte « 27 <sup>ème</sup> B.C.P. » : c'est une erreur, il figure bien sur le JMO du 7 <sup>ème</sup> B.C.P. parmi les blessés du Bataillon le 29/12/15 (Attaque sur le Hirzstein à l'Hatmannswillerkopf ).
FEYT Adolphe Cl. 1898 Mle1707	2 <sup>ème</sup> cl.	238 <sup>ème</sup> e R.I. *	07/06/1915	TENI	Devant Verdun (55) secteur de Tavaignes. ***	22/08/187 8 Parlan (15) Maurian	Tr. n° 15 du 03/09/1916 *Soldat de la 23 <sup>ème</sup> Cie (6 <sup>ème</sup> Bon) du 238 ** Mort à 5 h. ADC dressé par Antoine GOYET, S/Lt au 238 <sup>ème</sup> RI, officier d'état-civil. *** Aurait été tué par un éclat d'obus Autrichien en descendant au repos (version de la famille Feyt-Thoumieux).

GAZAL Joannis Cl 1898 Mle1738	2 <sup>ème</sup> cl.	298 <sup>ème</sup> e R.I. 18 <sup>ème</sup> Cie	08/07/1916 à 15 h. 30	MSB	Hôpital Temporaire n° 94 St Charmond (entré le 27/06/16)	08/03/187 8 Parlan (15) Légarde	Tr. n°11 du 18/08/1916 Prénommé « Jean Bernard » dans l'acte de décès (42) dressé à l'H.T. 94 de St Chamond et sur sa fiche « Mémoire des Hommes » ainsi que sur l'acte de naissance.(A.D 15)
CONTURIE Antonin Cl 1898 Mle2124	2 <sup>ème</sup> cl.	85 <sup>ème</sup> R.I. 9 <sup>ème</sup> Cie	01/08/1916 à 6 h.	MSB	Landrecour t (Meuse) Ambulance d'infanterie n° 3/6	23/05/188 8 Parlan (15) Le Pouget	Tr. N° 6 du 26/04/1917 Exempté en 1909. Bon service armé conseil de révision 15/12/14. Mobilisé le 23/02/15 au 85 <sup>ème</sup> R.I.
BACH Firmin Cl 1907 Mle396	Soldat	339 <sup>ème</sup> R.I.	07/08/1916	TENI	Fromerevill e (Meuse)	1 <sup>er</sup> /02/188 7 Parlan (15)	Tr. le 02/03/1917 à Paris (10 <sup>ème</sup> ) Inhumé N N Glorieux à Verdun Carré A Tombe 15
MURAT Théodore Cl 1891 Mle1353 Cahors	2 <sup>ème</sup> cl.	GBC * 8 <sup>ème</sup> Corps	06/02/1917 à 9 h.	MCS	Hôpital mixte de Ste Menehould (Marne)	07/07/187 1 Parlan (15) La Vabre	Tr. n° 3 le 08/04/1917 Inhumé N N Ste Menehould Tombe n° 1457 * Répertoire au 131 <sup>ème</sup> RIT sur la fiche sépultures de guerre.
LAVEISSIERE Jean Cl 1906 Mle1931	Soldat	230 <sup>ème</sup> R.I.	04/03/1917	TENI	Chambret es (Meuse)	25/09/188 6 Boisset (15)	Tr. n° 9 du 26/10/1921 Judgement du TGI d'Aurillac 20/10/1921
RIEU Justin Cl 1901 Mle1130	Soldat	311 <sup>ème</sup> R.I. 19 <sup>ème</sup> Cie	28/03/1917	TENI	La Filie morte Argonne, au nord de la Haute Chevauché e	22/01/188 1 Parlan (15)	Tr. le 22/10/1917 à Paris (13 <sup>ème</sup> ) Son fils, Roger RIEU, disait qu'il avait été tué par un obus autrichien en descendant au repos. (5 tués, 10 blessés). Le JMO du 311 <sup>ème</sup> fait état de 3 tués (dont Justin RIEU) à la 19 <sup>ème</sup> Cie le 28/03/1917.

GRIMAL David Georges	Soldat	3 <sup>ème</sup> R.Z.	15/12/1916*	TENI	Bezonnvaux (Meuse)	28/04/1889 Parlan (15)	Tr. 04 /03/1923 Jugement du Tribunal d'Aurillac du 17/02/1922 *Le régiment est cité à l'ordre de l'armée pour son action le 15 décembre 1916 (C. JMO du 3 <sup>ème</sup> R.Z. à la date du 8 janvier 1917).
VABRE Julien*	2 <sup>ème</sup> d.	79 <sup>ème</sup> R.I.	22/04/1917	TENI	Braye en Laonnais (Aisne)	06/08/1888 Parlan (15) Les Brandesqu es	Tr. 23/08/1917 à vic sur Cère *A la date du 6 août 1884 à Parlan c'est la naissance de VABRE Géraud qui est enregistré. Il s'est marié à Vic sur Cère. Son acte de décès mentionne le seul prénom Géraud et les mêmes père et mère que dans l'acte de naissance. Julien devait être son prénom usuel dans sa famille. Inscrit VABRE Géraud sur le MAM de Vic sur Cère.
CI 1904 Me1179							
ROUSSILHES Albert*	Soldat	16 <sup>ème</sup> R.I. Téléph oniste. CHR.	04/08/1917 à 3 h.	MCS	Parlan (15) En convalesce nce	16/01/1899 Parlan (15)	*Prénoms à l'état civil : Noël, Albert, Camille
LOUDIERES Louis	Capor al	411 <sup>ème</sup> R.I. 11 <sup>ème</sup> Cie	20/08/1917 à 5 h. 30	TENI	Samogneu x (Meuse)	07/11/1899 Parlan (15) Enfour	Tr. n°13 du 17/11/1917 Inhumé N N de Bras sur Meuse Tombe n° 3608 «...tué à l'ennemi par obus le 20 août 1917 en allant à l'assaut, côte 344, Samogneux. Meuse... » (Extrait de l'acte de décès dressé par le sous- lieutenant Prosper AUGAGNEUR chargé des Détails au 411 <sup>ème</sup> R.I. officier de l'état-civil)
CI 1914 Me46							

BRUEL Ludovic CI 1916 Me600	Soldat	81 <sup>ème</sup> R.I. 9 <sup>ème</sup> Cie	20/08/1917 à 4h. 30	TENI	Le Mort- Homme (Meuse)	05/04/1896 Parlan (15) Les Ois	Tr. n° 15 du 30/11/1917 Inhumé N N d'Ennes en Argonne Tombe n° 2198
LACROIX Frédéric CI 1914 Me39	Capor al	6 <sup>ème</sup> R.I.C. 2 <sup>ème</sup> Cie mitraille	02/10/1917	TENI	Bois des Chaumes Ornos (Meuse)	19/07/1894 Parlan (15) La Vabre	Tr. n° 8 du 16/03/1918 L'acte de décès indiquant « domicilié en dernier lieu à Faycelles, canton de Figeac... » a été rectifié : «...le défunt était légalement domicilié à Parlan... »
LAFON Firmin CI 1898 Me1713	2 <sup>ème</sup> d.	52 <sup>ème</sup> B.C.P.	17/08/1918	TENI	Près de Goyencour t (Somme)	17/08/1878 Parlan (15) Madelco	Tr. 12/01/1919 à St Saury Croix de guerre avec étoile de bronze et étoile d'argent Médaille militaire (J.O. 05/02/1921) Tué le jour de ses 40 ans Inscrit sur le MAM de St Saury
ROQUES Frédéric CI 1907 Me638	2 <sup>ème</sup> d.	173 <sup>ème</sup> R.I. 1 <sup>ère</sup> Cie	07/09/1918 à 2h.	MSB	Ambulance 15/16 Conty (Somme)	11/08/1888 Parlan au bourg	Tr. n° 17 13/12/1918 Inhumé N N St Acheul à Amiens Tombe n° 399
MOISSINAC Antonin Sylvain CI 1911 Me289	Soldat	1 <sup>er</sup> R.I.C. 1 <sup>ère</sup> Cie	20/11/1918 à 1 h.	MCS	Ambulance alpine n° 10 Semendria (Serbie)	16/01/1899 Parlan (15) Gouzou	Tr. n°9 08/05/1919 Ebat à l'Armée d'Orient avec la 17 <sup>ème</sup> D.I.C.(Division d'Orient) Coloniale)
COURDIE Frédéric* CI 1913 Me898	Soldat	86 <sup>ème</sup> R.I.	1 <sup>er</sup> /06/1918	MSB	Oisly- Violaine (Marne)	12/09/1893 St Gérons	*COURDIER Jean Frédéric sur registre des naissances de St Gérons et fiche MDH Tr. 24/03/1921 à Parlan Jugement TGI Aurillac du 03/03/1921 Inhumé N N Dormans Tombe n° 1210

**Ci-dessous soldats dont les noms n'apparaissent pas sur le monument aux morts ou sur la plaque située à l'église**

MOISSINAC Jean Antoine  Cl. 1902 n°623	Caporal	139 <sup>ème</sup> R.I.	16/09/1914	TENI	Elincourt - Ste Marguerite (Oise <sup>o</sup>	06/12/188 2 Parlan (15)	Tr. n°10 du 13/11/1920 Jugement déclaratif de décès par TGI Aurillac du 29/10/1920
MOISSINAC Pierre Antoine  Cl. 1913 n°1128	2 <sup>ème</sup> cl.	151 <sup>ème</sup> R.I.	25/09/1915	TENI	Auberive sur Suippes (Marne)	22/12/189 3 Parlan (15)	Tr. n°113 du 25/03/22 à Aurillac Jugement déclaratif de décès du Tribunal civil d'Aurillac du 18/03/1922 Inscrit sur le MAM d'Aurillac
VABRE Léon *           Cl.1904 n°1123	Soldat	413 <sup>ème</sup> R.I. 11 <sup>ème</sup> Clé	1 <sup>er</sup> /08/1916	DISP ***	Bois de Vaux Régnier (Meuse)	27/06/188 4 ** Parlan (15) au moulin de Labrousset	*Léon Irénée sur sa fiche MDH et sur son acte de naissance **Né le 27 juin 1884 selon son acte de naissance aux AD du Cantal. Par contre il est indiqué, par erreur, 17 juin 1884 sur sa fiche MDH **Disparu ; décès fixé au 1 <sup>er</sup> /08/16 par jugement déclaratif de décès rendu par Tribunal civil Aurillac le 20/10/1921 Tr. n°10 le 26/10/1921 à Quézac (15) Inscrit sur le MAM de Quézac
SUC Jean Albert           Cl. 1905 n°778	Caporal	320 <sup>ème</sup> R.I.	14/09/1917	TENI	Bois des Caurières Verdun (Meuse)	08/11/188 5 Mauris (15)	Était instituteur à Parlan depuis 1913 Disparu au Bois des Caurières, jugement déclaratif de décès du Tribunal civil Aurillac le 21/07/1920 Tr. n°5 du 22/09/1920 Inscrit sur le MAM de Mauris
SERRES Antoine  Cl. 1895 n°685 Cahors	2 <sup>ème</sup> cl.	59 <sup>ème</sup> R.I.T.	19/09/1917 à 7h.	MCS	Hôpital Compléme ntaire n°10 Montpellier (Hérault)	29/11/187 5 Parlan (15)	Tr. n°12 du 25/10/1917
LAFON Firmin Louis  Cl. 1911 n°1442	Soldat	121 <sup>ème</sup> R.I.	11/10/1918	MSB *	Bois des Caures [Verdun] (Meuse)	25/08/189 1 Parlan (15)	*Suite d'intoxication par les gaz. Tr. 16/08/1919 à Polminhac (15) Inscrit sur le MAM de Polminhac
SERRE * Géraud Frédéric	Ex- soldat	65 <sup>ème</sup> R.I.	07/02/1921		Hôpital mixte 50 Av. de la République Aurillac	06/10/188 3 Parlan (15)	*Non inscrit sur MDH ADC dressé par la mairie d'Aurillac avec mention « Mort pour la France » Tr. n° 2 le 16/04/1921

Source : **Christian LABELLIE** (recherches personnelles)



# INFOS PRATIQUES

## Horaires d'ouverture mairie/ag. postale

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi de **8 h 30 à 12 h 00**
- Mercredi de **8 h 30 à 11 h 00**

## Permanence du maire

- Les lundis de 11 h 00 à 12 h 00

## Numéros utiles

- Mairie 04 71 46 12 70
- École 04 71 46 17 96
- La Poste 04 71 46 15 52

## Tarifs communaux

- Ticket de cantine : 2 euros
- Ticket de garderie :
  - 1 euro la 1/2 journée
  - 3 euros le mercredi matin

## Nourrices agréées

- DE JESUS Maria 09 73 61 53 70
- LABORIE Martine 04 71 46 13 89
- NEU Katarzina 06 37 95 29 82

## Salle multi-activités

Réservation : R. BROHA - J. CHARMES

Contrat de location : mairie

TARIFS :

- gratuite pour les associations communales
- résidents sur la commune :
  - 55 € sans cuisine la 1/2 journée
  - 80 € avec cuisine la 1/2 journée
  - 100 € sans cuisine la journée ou soirée
  - 150 € avec cuisine la journée ou soirée
  - 180 € sans cuisine le week-end
  - 250 € avec cuisine le week-end
- Personnes extérieures à la commune
  - 100 € sans cuisine la 1/2 journée
  - 150 € avec cuisine la 1/2 journée
  - 150 € sans cuisine la journée ou soirée
  - 250 € avec cuisine la journée ou soirée
  - 300 € sans cuisine le week-end
  - 400 € avec cuisine le week-end
- Forfait mariage : du vendredi 14 h 00 au dimanche 20 h 00 :
  - Résidents sur la commune :
    - 180 € sans cuisine
    - 250 € avec cuisine
  - Personnes extérieures à la commune :
    - 300 € sans cuisine
    - 400 € avec cuisine

## Horaires d'ouverture de la décharge cantonale à Saint-Mamet

- Lundi, mardi et mercredi de 8 h 00 à 12 h 00
- Vendredi et samedi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 00

## Associations de notre commune

- **A.C.C.A.**  
Président : **Gérard LAGARRIGUE**
- **AMICALE CANINE SUD CANTAL**  
Président : **Sébastien WARLUZEL**
- **AMICALE LAIQUE**  
Co-Présidentes : **Adeline AURIERES**  
**Estelle NICOT**  
**Anne-Flore CLAMAGIRAND**
- **ANCIENS COMBATTANTS**  
Président : **Roger LAFRAGETTE**
- **CLUB DES ETANGS**  
Président : **Michel BLANQUI**
- **COMITE DES FETES**  
Présidente : **Marion LEYBROS**
- **DANSES DES ETANGS**  
Président : **Jean CHARMES**
- **DONNEURS DE SANG**  
Représentante : **Evelyne VEYRIERES**
- **GYMNASTIQUE VOLONTAIRE**  
Présidente : **Evelyne MORIN**
- **LES CREATIONS DE DELPHINE**  
Présidente : **Delphine COURSIMAULT**
- **PARLAN LE ROUGET FOOTBALL CLUB**  
Co-Présidents : **Bernard LEYBROS**  
**Nicolas LEBRAY**
- **STOP EOLE PARLAN ROUMEGOUX**  
Président : **Jean-Claude MONTILLET**